

REFERENTIEL INTERNE D'ORGANISATION
DE FORMATION ET D'EVALUATION
SURVEILLANCE DE BAINADES ET D'ACTIVITES NAUTIQUES
« SBAN »

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

DECEMBRE 2020



TABLE DES matières

1 - Glossaire.....	3
2 - Finalité de la formation.....	4
2.1 - Documents de références.....	4
3 - Conception du parcours de la formation.....	5
3.1 – Conditions d’admission des apprenants.....	5
3.2 – Dispense de formation.....	6
3.3 – Enseignement à distance.....	6
4 - Organisation de la formation.....	8
5 - Mise en œuvre de la formation.....	9
5.1 – Les moyens logistiques et techniques.....	9
6 - Les évaluations.....	10
7 - La certification.....	11
8 - Fiches par activités.....	12
8.1 - « Blocs de compétences liés aux domaines d’activités Surveillance des Baignades et Activités Nautiques ».....	13
8.2 - « Blocs de compétences transversales – surveillance des baignades et des activités nautiques ».....	18
9 - Annexes.....	24
Annexe 1 - programme type « surveillance des baignades et activités nautiques ».....	25
Annexe 2 - objectif de l’évaluation.....	26
Annexe 7 - attestation et diplôme.....	31

1 - Glossaire

- **ACCPRO** : Accompagnateur de Proximité
- **APP** : Atelier Pédagogique Personnalisé
- **DGSCGC** : Direction Générale de la Sécurité et de la Gestion des Crises
- **FOAD** : Formation Ouverte à Distance
- **FORACC** : Formateur Accompagnateur
- **GDO** : Guide des Doctrines Opérationnelles
- **GNR** : Guide National de Référence
- **GTO** : Guide des Techniques Opérationnelles
- **MSP** : Mise en Situation Professionnelle
- **PEX** : Partages d'EXpériences
- **PIO** : Partages d'Informations Opérationnelles
- **PNRS** : Portail National des Ressources et des Savoirs
- **RIOFE** : Référentiel Interne d'Organisation de Formation et d'Evaluation
- **SDIS 04** : Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence

2 - Finalité de la formation

Ce Référentiel Interne d'Organisation de Formation et d'Evaluation (RIOFE) a pour finalité la structuration du parcours de professionnalisation des « surveillant de baignade et d'activité nautique de sapeurs-pompiers (SBAN) ».

2.1 - Documents de références

- Arrêté du 06 avril 1998 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires recrutés pour la surveillance des baignades et des activités nautiques
- Arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires
- Règlement formation du SDIS 04, validé par le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (CASDIS) en mars 2020.
- Article D. 1332-39 du code de la santé publique, relatif aux baignades aménagées, autorisées et d'accès gratuit.

3 - Conception du parcours de la formation

L'organisation de ce parcours est conçue par le bureau de l'ingénierie pédagogique ainsi que les référents pédagogiques du SDIS 04. Cependant, il est convenu que les formateurs chargés de cette formation doivent avant tout tenir compte des compétences précédemment acquises par les apprenants.

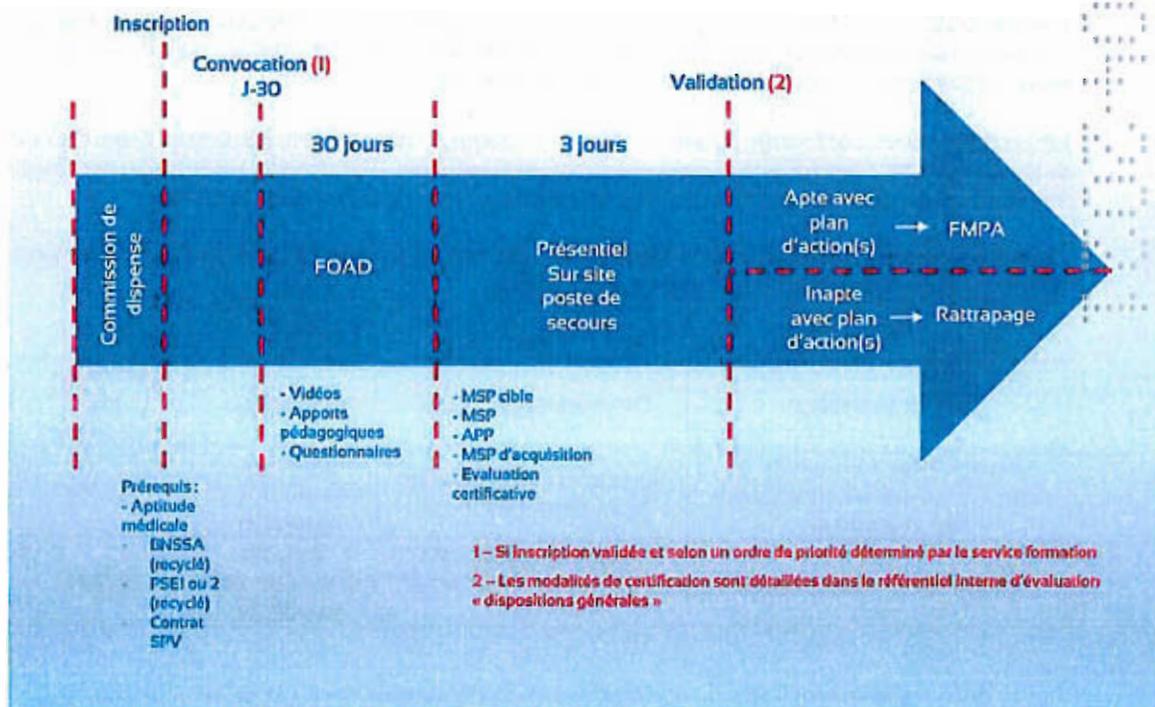
Ce diagnostic de compétences est réalisé le premier jour de la formation par l'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique doit créer des parcours de professionnalisation individualisés, centrés sur une mixité de techniques pédagogiques.

Les Mises en Situation Professionnelle (MSP) doivent représenter la majorité du temps pédagogique et permettre de diagnostiquer l'acquisition ou non des compétences par le stagiaire. Le temps restant est consacré à la mise en œuvre d'Ateliers Pédagogiques Personnalisés (APP).

Certains apports pédagogiques plus théoriques sont assurés en enseignement à distance (FOAD / E-Learning) permettant ainsi de mieux préparer la phase d'apprentissage pratique.

Ci-dessous le parcours type d'une formation surveillant de baignade et d'activité nautique (SBAN) :



3.1 – Conditions d'admission des apprenants

3.1.1 – Sapeurs-pompiers du SDIS 04

Les sapeurs-pompiers du SDIS 04 sont inscrits sur une session par la compagnie sous couvert de leur chef de centre et après avis du responsable de l'équipe nautique en fonction des prérequis indiqués ci-après :

- Etre titulaire de tous les modules de la formation d'équipier ;
- Etre apte médicalement et à jour de leurs formations continues ;
- Etre titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (valide)

L'inscription se fait par le biais du logiciel métier « WEBFOR », un mois au moins avant le début de la formation en présentiel. La convocation à la formation sera alors réalisée si les conditions suivantes sont réunies :

- Le circuit de validation de la participation du stagiaire est complet ;
- Le nombre de place est suffisant au regard des priorités fixées par les commandants de compagnie.

3.1.2 – Personnels sous contrat de sapeur-pompier volontaire saisonnier

Les personnels saisonniers recrutés pour l'armement des postes de secours sapeurs-pompiers du département sont inscrits après validation de la commission de recrutement compétente et en fonction des prérequis indiqués ci-après :

- Avoir 18 ans au moment de l'engagement comme saisonnier ;
- Etre apte médicalement ;
- Etre titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ;
- Etre titulaire du Premier Secours en Equipe 1 minimum.

La vérification de ces prérequis doit être organisée par le service formation avant l'entrée en formation.

3.2 – Dispense de formation

L'arrêté du 22 août 2019, suscité, prévoit, dans ses articles 7 à 9, les modalités de dispense de formation. Les personnels titulaires des diplômes et formation cités dans le tableau ci-après, peuvent formuler une demande de dispense de formation.

Une commission, conforme à celle définie en partie 7 du présent document, se réunira systématiquement avant le début du parcours de formation. En fonction des titres, diplômes et expériences détenus par chacun, elle pourra valider des blocs de compétence.

A la suite de cette commission, l'apprenant pourra assurer en propre la ou les activités correspondantes aux blocs de compétences validés.

Diplôme détenu	Dispenses obtenues	Conditions	Unité de valeur acquise
Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1 ^{er} degré aux Activités de la Natation	Validation des blocs de compétences 2 & 3	Bloc de compétences 1 à valider*	SBAN
Diplôme de maître-nageur	Validation blocs de compétences 2 & 3	Bloc de compétences 1 à valider*	SBAN

* 1 journée en présentiel à faire – adaptation au fonctionnement et à l'organisation du département -.

3.3 – Enseignement à distance

Des apports de connaissances pourront être mis à disposition des apprenants par les moyens suivants :

- Parcours de Formation Ouverte A Distance (FOAD) ;
- e-learning.

Dès la validation de la participation du stagiaire à la formation par le bureau de la mise en œuvre des formations du service formation, l'apprenant reçoit par e-mail ses identifiants et

codes d'accès à la plateforme de FOAD. Les formateurs désignés pour ce stage reçoivent également un accès individuel à la plateforme FOAD.

Il doit alors réaliser son parcours de FOAD dont le contenu est nécessaire pour débiter la phase présentielle de sa formation. Si l'apprenant ne s'est jamais connecté à la plateforme 15 jours avant le début du stage, il est relancé par l'encadrement. S'il n'a pas terminé et validé son parcours FOAD 5 jours avant le début du stage, son inscription peut être annulée et il est exclu du stage.

Cette FOAD est composée :

- D'une vidéo de lancement ;
- D'autodiagnostic ;
- D'apports pédagogiques et de mises en situation ;
- D'une autoévaluation finale composée d'un questionnaire à choix multiples.



4 - Organisation de la formation

Le RIOFE comporte les compétences et éléments de compétences nécessaires à la tenue des activités dans les domaines opérationnels suivants :

- Appliquer les connaissances liées à l'activité de surveillance des baignades et des activités nautiques
- Réaliser le(s) sauvetage(s) de victime en milieu aquatique
- Assurer la permanence et le fonctionnement d'un poste de secours

Pour permettre l'acquisition de l'ensemble de ces compétences un présentiel sur 3 jours est organisé en respectant les volumes horaires définis par le SDIS 04.

Cette organisation incombe de fait à l'équipe pédagogique selon le programme type (annexe 1).

Les MSP sont adaptées aux apprenants et à leur environnement.

Après chaque MSP une fiche d'autoévaluation est renseignée par l'apprenant (annexe 6).

5 - Mise en œuvre de la formation

La formation est dispensée en présentiel par une équipe de formateurs composée d'un responsable de formation FORACC et de formateurs ACCPRO au minimum titulaires du BNSSA.

Le responsable de la formation dispose d'un catalogue de MSP (annexe 4) relatif à la formation permettant de vérifier l'acquisition de l'ensemble des compétences définies dans ce référentiel. Ce catalogue n'est pas exhaustif. Les formateurs peuvent adaptés librement d'autres thèmes selon les besoins des apprenants.

Les fiches d'auto-évaluations MSP et les livrets de professionnalisation (annexe 3) seront également fournis. Le responsable de la formation devra prendre connaissance de ces documents environ un mois avant le début de la phase présentielle.

Il s'assure que tous les moyens humains et logistiques définis ci-dessous seront à sa disposition pendant la phase présentielle.

Il a en charge de déterminer les sites où se dérouleront les MSP, en s'assurant que les conventions d'exercices soient signées.

Les APP doivent s'appuyer obligatoirement sur les documents de doctrines départementales ou à défaut aux guides de doctrines ou guides techniques.

Les besoins d'encadrement générique sont listés dans le tableau ci-dessous. Ils sont adaptés au cas par cas en fonction des thématiques prévus sur les journées de MSP telles que présentées en annexe 1.

Apprenants	Responsable du stage	Formateurs	Assistant	Conducteurs	Logisticiens
12	1	1 pour 4 apprenants *	0	0	0

5.1 – Les moyens logistiques et techniques

Selon les thématiques abordés, l'organisation de cette formation requiert tout ou partie des moyens suivants :

Matériel opérationnel :

- Matériel de signalisation (bouées, drapeaux ...)
- Matériel de sauvetage (Rescue tube « frite », plan dur avec immobilisateurs de tête et sangles araignée ;
- 1 sac prompt secours
- 1 DSA
- 3 postes portatifs type talkie-walkie.

Matériel pédagogique :

- 1 mannequin submersible ;

Autre :

- 1 cahier « main courante » type

6 - Les évaluations

La formation « surveillance de baignades et d'activités nautiques » est certificative.

Les objectifs de l'évaluation sont rappelés dans le livret de professionnalisation (annexe 3).

Les modalités d'évaluations doivent comporter a minima les autoévaluations (auto-évaluation accompagnée diagnostique, auto-évaluation accompagnée intermédiaire, auto-évaluation accompagnée périodique et auto-évaluation accompagnée d'acquisition).

Elles sont obligatoirement consignées dans le livret individuel de professionnalisation. L'ensemble de ces documents doit être retourné au service formation.

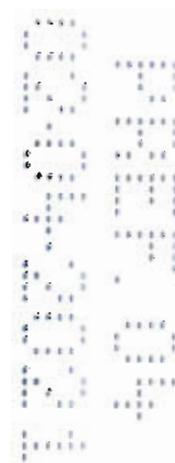
7 - La certification

Selon que le stagiaire soit déclaré « apte » ou « inapte », il suit les modalités définies dans le référentiel interne d'évaluation « dispositions générales ».

La certification est un acte administratif réalisé par une commission qui vise à certifier que le niveau requis est atteint.

Cette commission se compose :

- D'un président : Le directeur de l'organisme de formation ou son représentant ;
- Du responsable de l'action de formation ;
- D'un membre de l'équipe pédagogique.



8 - Fiches par activités

Chaque fiche d'activité précise le minimum de ressources et de références à utiliser pour construire les connaissances nécessaires aux compétences.

L'article 3 du décret n°90-850 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels, prévoit que « *la doctrine opérationnelle définie par le ministre chargée de la sécurité civile s'applique à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels* ».

L'article L723-6 du code de la sécurité intérieure précise que « *le sapeur-pompier volontaire...exerce les mêmes activités que les sapeurs-pompiers professionnels* ».

De fait, la doctrine opérationnelle s'applique à l'exercice des missions des sapeurs-pompiers volontaires.

En ce sens, les guides de doctrines, les guides de techniques sont des ressources incontournables tant à la formation qu'à l'exercice des missions.

Les activités et les compétences du présent référentiel doivent se construire en intégrant les documents de références suivants :

- Règlement d'instructions et de manœuvres (parties non abrogées)
- Guides Nationaux de Références (GNR)
- Partages d'Informations Opérationnelles (PIO)

Ces documents sont disponibles sur le site internet du ministère de l'Intérieur et sur le site internet PNRS ENSOSP

<https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Les-sapeurs-pompiers>

<http://pnrs.ensosp.fr/Plateformes/Operationnel/Documents-techniques>

<https://www.sdis04.fr/> (onglet « formation »)

8.1 - « BLOCS DE COMPETENCES LIES AUX DOMAINES d'activités Surveillance des Baignades et Activités Nautiques »

Bloc de compétences I
<p>Activité : Appliquer les connaissances liées à l'activité Surveillance des Baignades et Activités Nautiques</p>
<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – Connaître les dispositions réglementaires applicables aux baignades d'accès gratuit ➤ 2 – Comprendre et maîtriser l'organisation bicéphale des surveillances des baignades et activités nautiques ➤ 3 – Connaître les principales atteintes physiologiques liées à la baignade et aux activités nautiques ➤ 4 – Connaître et maîtriser le risque incendie de base
<p>Savoir-agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – Connaître et appliquer le pouvoir de police du maire dans les zones de baignade surveillées <ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter et surveiller les obligations d'hygiène et de qualité de l'eau - Assurer la surveillance avec des personnels qualifiés - Disposer d'un poste de secours réglementairement équipé - Procéder à l'affichage des informations obligatoires - Hisser le drapeau correspondant à la qualification de la baignade au regard des conditions ➤ 2 – Identifier l'organisation opérationnelle du SDIS 04 et s'y intégrer <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les missions du SDIS 04 - Assimiler l'organisation des transmissions, les procédures radio et téléphonique - être informé sur les statuts des sapeurs-pompiers - Identifier le rôle du Maire et de la commune - Savoir orienter ses demandes et compte-rendu en fonction des prérogatives de chacun. ➤ 3 – Reconnaître les signes de la noyade <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les symptômes de l'hypothermie - Identifier une personne victime d'une exposition prolongée au soleil - Prendre en charge un traumatisme suite à une chute de grande hauteur - Traiter une personne victime d'une morsure ou d'une pique - Prendre en charge une personne victime d'une réaction allergique grave ➤ 4 – Connaître le phénomène de la combustion et agir dessus <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et prendre en compte les causes, les effets et les risques de propagation d'un incendie - Savoir mettre en œuvre un extincteur
<p style="text-align: center;">Eléments des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - Savoir s'intégrer dans la chaîne des secours - Savoir anticiper des problèmes physiologiques en prodiguant des conseils au public ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Etre observateur - Faire preuve de rigueur - Agir dans le respect des consignes de sécurité ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - PSE 1 & 2 - réglementation des baignades et activités nautiques

Ressources à minima :

- Règlement opérationnel du SDISO4
- Guides de doctrine opérationnelle
- Guides de techniques opérationnelles
- Règlement d'instructions et de manœuvres (parties non abrogées)
- Guides nationaux de références
- Partages d'informations opérationnelles

Bloc de compétences 2	
Activité : Réaliser le sauvetage d'une victime en milieu aquatique	
Compétences :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – Prendre en compte une intervention ➤ 2 – Assurer le rôle de soutien en tant que 2^{ème} sauveteur ➤ 3 – Maîtriser les techniques d'abordage d'une victime consciente ➤ 4 – Maîtriser les techniques d'abordage d'une victime inconsciente ➤ 5 – Maîtriser les techniques de remorquage et sortie de l'eau d'une victime consciente ➤ 6 – Maîtriser les techniques de remorquage et sortie de l'eau d'une victime inconsciente ➤ 7 – Maîtriser la technique de sortie de l'eau d'une victime sur plan dur 	
Savoir-agir :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – Recevoir une demande de secours verbale et prendre en compte un témoin <ul style="list-style-type: none"> - Repérer une personne en difficulté dans l'eau - Prévenir le 2^{ème} sauveteur (talkie-walkie, sifflet) - Garder la victime en visuel tout en s'équipant (palmes, rescue tube ...) - Se diriger vers la victime en nageant rapidement tout en gardant un visuel sur elle (alternance nage normale et nage type water-polo) ➤ 2 – Baisser le drapeau pour indiquer l'arrêt de la surveillance <ul style="list-style-type: none"> - Donner l'alerte en signalant son engagement au CODIS - Se rendre au bord de l'eau, face à l'opération, avec le matériel SUAP (sac prompt secours, DSA et plan dur). - Se mettre à l'eau et rejoindre le 1^{er} sauveteur en cas de plusieurs victimes ou de sauvetage difficile ➤ 3 – Arrivé à proximité, lancer le rescue tube à la victime <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser l'abordage de la victime en utilisant les prises de dégagement si nécessaire; - Rassurer la victime, lui demander si elle est seule - Lui passer le rescue tube sous les bras et le fixer au plus près du corps (mousqueton/anneau) ➤ 4 – Aller directement au contact de la victime <ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer une courte apnée pour récupérer la victime en cas d'immersion - Lui passer le rescue tube sous les bras et le fixer au plus près du corps - Effectuer une bascule de la tête en arrière afin de lui libérer les voies aériennes ➤ 5 – Se placer derrière la victime et procéder au « remorquage » de celle-ci <ul style="list-style-type: none"> - Sortir la victime consciente de l'eau en lui tenant le poignet et avec une main dans le bas du dos ➤ 6 – Se placer derrière la victime et procéder au remorquage de celle-ci tout en veillant à garder la position tête en arrière <ul style="list-style-type: none"> - Dès que la hauteur d'eau le permet, retirer ses palmes d'une main tout en assurant sa prise sur la victime - Demander l'assistance du 2^{ème} sauveteur (signe, sifflet) - Se positionner afin de réaliser l'évacuation de la victime sur la terre ferme : un bras sous l'aisselle avec prise du menton (maintien tête en arrière) et prise du poignet avec l'autre main ➤ 7 – Préparer le plan dur dans l'eau (hauteur d'eau à la taille) <ul style="list-style-type: none"> - Hisser la victime sur le plan dur, le 1^{er} sauveteur gardant le maintien tête - Poser les immobilisateurs de tête ainsi que les sangles araignée – 2^{ème} sauveteur – - Sortir l'ensemble victime/plan dur de l'eau et le déposer sur la terre ferme (si possible, se faire aider par des témoins permettant au 1^{er} sauveteur de garder le maintien tête. 	
Éléments des compétences :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer les différentes techniques de nage - Maîtriser le rétropédalage - Maîtriser l'apnée - maîtriser les prises de dégagement 	

8.2 - « Blocs de compétences transversales – surveillance des baignades et des activités nautiques »

Bloc de compétences transversales A
Activité : Agir selon les règles relatives à la Santé, Sécurité, Qualité de Vie en Service (SSQVS)
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Préserver sa santé tout au long de son engagement afin d'accomplir ses missions en sécurité ➤ 2 - Intégrer la sécurité collective et individuelle dans chacune de ses actions ➤ 3 - Contribuer au « bien vivre ensemble » ➤ 4 - Préserver son potentiel physique et psychologique ➤ 5 - Contrôler ses équipements de protection individuelle
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Adapter et entretenir son potentiel physiologique, physique, psychologique et social en vue de garantir sa capacité opérationnelle à long terme <ul style="list-style-type: none"> - Proscrire tout comportement addictif (substances psychoactives ou dopantes, tabac, alcool, activités sportives excessives, jeux...) ➤ 2 - Appliquer les principes généraux de prévention et appliquer les règles de sécurité en et hors missions opérationnelles <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les EPI nécessaires à la mission - Réaliser la mission en adaptant son engagement aux risques, aux enjeux et à ses propres limites - Savoir réagir face à tout événement soudain et imprévisible affectant les secours engagés ➤ 3 - Intégrer les interactions entre la vie privée et les obligations relatives à l'engagement citoyen <ul style="list-style-type: none"> - Etre en capacité d'identifier des situations potentiellement traumatisantes et les dispositifs de prise en charge - Avoir un comportement empathique et tolérant envers ses collègues (cohésion, entraide, écoute, solidarité, confiance, loyauté...) - Développer et entretenir des liens sociaux variés et réguliers ➤ 4 - Autoévaluer son potentiel physique <ul style="list-style-type: none"> - Développer et améliorer son potentiel physique en référence aux indicateurs de la condition physique (ICP) - Agir et réagir lors d'une agression physique - Autoévaluer son potentiel psychologique - Développer et améliorer son potentiel psychologique - Agir et réagir lors d'une agression psychologique ➤ 5 - Analyser l'état des équipements de protection individuelle affectés <ul style="list-style-type: none"> - Choisir l'équipement de protection individuelle adapté à la mission, aux travaux - Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle - Réaliser des contrôles croisés - Contrôler ses équipements de protection individuelle
Eléments des compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les risques initiaux et évolutifs de la mission - Accomplir sa mission en intégrant les règles de sécurité pour soi-même et son binôme - Détecter un équipement de protection individuel présentant un dysfonctionnement - Analyser l'état et prendre soin des équipements de protection individuelle - Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés à la mission - Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle - Réaliser des gestes et avoir des postures adaptées aux contraintes physiques et psychologiques - Exercer la mission opérationnelle dans un contexte de pressions physiologiques et psychologiques - Réaliser des gestes et avoir des postures aux contraintes physiologiques - Travailler en environnements contraints (chaleur, bruit, sans vision...) - Réagir aux gestes et comportements violents, aux agressions

- Signaler les actes de violences
- Développer une hygiène de vie adaptée à l'activité et répondant aux ICP

➤ **Attitudes :**

- Faire preuve de motivation, rigueur et sérieux notamment dans l'application des règles de sécurité
- Demeurer vigilant tout au long de la mission sur le plan individuel et collectif
- Faire preuve de réalisme vis-à-vis de ses propres limites et celles des intervenants
- Savoir rendre compte dans le but d'assurer la continuité de la mission
- Réagir à toute situation dangereuse ou comportement déviant, notamment en la portant à la connaissance d'une personne ressource (hiérarchie, SSSM, collègue...)
- Etre force de proposition en matière de SSQVS
- Entretenir sa condition physique pendant et en dehors du temps de service
- Dialoguer et échanger avec ses collègues, au quotidien comme en situation dégradée
- Détecter les contextes et environnements potentiellement violents, dangereux
- Gérer le stress de la mission
- Maintenir son attention dans la durée
- Développer la culture collective liée à l'hygiène de vie adaptée aux activités de sapeurs-pompiers
- Percevoir les signes d'alertes d'atteintes du potentiel physique ou psychologique
- Etre vigilant aux impacts des contraintes physiologiques et psychologiques sur son équipier
- Participer à la veille collective de l'état psychologique de ses collègues

➤ **Connaissances :**

- Connaître les principes généraux de prévention et règles de sécurité
- Connaître les conditions de port, d'entretien et de vérification des EPI, ainsi que leurs limites d'emploi
- Connaître les définitions et concepts de la qualité de vie en service (RPS, harcèlement, discrimination...)
- Connaître les règles d'hygiène de vie adaptées aux activités de service (sommeil, nutrition, addictions, hygiène corporelle, surpoids...)
- Connaître les principes de l'entraînement physique (régularité, intensité et récupération)
- La qualité de vie et de santé en service
- L'hygiène et la sécurité en service
- L'impact du stress en service
- Les indicateurs de la condition physique (ICP)
- Les différentes formes de violences (sociale, familiale, physique, verbale...)
- Le cycle de la violence
- Perception de la mission des SDIS par les personnes vulnérables
- La prise en charge hiérarchique et réglementaire des actes de violences subies
- La gestion des émotions
- La gestion des situations complexes et dramatiques
- Les structures et personnes ressources au SDIS (SSSM, psychologue...)
- La Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDISO4
- Règlement opérationnel du SDISO4
- Charte du SPV
- Arrêté du 6 mai 2000 fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des services départementaux d'incendie et de secours
- Plan de prévention santé, sécurité et qualité de vie en service 2019-2023 (DGSCGC, 22/11/2018)
- Guide de l'entraînement physique du sapeur-pompier (Ensosp 2015)
- Modalités relatives aux indicateurs de la condition physique (ICP)
- Guide technique d'utilisation et de reconditionnement des équipements, matériels et véhicules

Bloc de compétences transversales C
Activité : Agir au sein d'un collectif
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - S'intégrer au sein du collectif ➤ 2 - Travailler avec et pour le collectif ➤ 3 - Echanger et partager les informations
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Analyser les forces et faiblesses du collectif <ul style="list-style-type: none"> - Développer la notion de collectif ➤ 2 - Partager l'intérêt commun <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la bienveillance ➤ 3 - Echanger avec bienveillance et attention <ul style="list-style-type: none"> - Partager en s'assurant d'être compris - Agir dans le cadre de sa mission de service public - Rendre compte des situations rencontrés
Éléments des compétences :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Habiletés : <ul style="list-style-type: none"> - Motiver l'appartenance au collectif - S'impliquer dans la dynamique d'amélioration du collectif - Participer au développement de l'intelligence collective des équipes - Accepter la diversité et la mixité des collectifs - Communiquer avec efficacité - Elaborer des comptes rendus - Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues - Utiliser les équipements SIC ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Se mobiliser pour le collectif - Agir pour le développement du collectif - Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs - Utiliser l'intelligence collective - Construire une bonne argumentation - Favoriser la bienveillance - Favoriser l'intégration de collaborateur - Développer le sens du contact avec le public (victimes, impliqués, témoins...) - S'adapter à l'évolution des SIC ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Organisation et missions du SDIS - Valeurs et normes de l'organisation - La diversité et de la mixité des collectifs - Complémentarité SPP/SPV - L'intelligence collective - La boucle « observer, analyser, agir » - Le facteur humain, les effets tunnels, les biais décisionnels - Règles fondamentales de la communication interpersonnelle - Gestuelle et gestion de l'oral - Organisation des systèmes d'information et de communication, déclinaison départementale, régulation avec les centres d'appels d'urgence (15-17-18-112) - Capacité et modalités d'utilisation des équipements de transmission - Procédures et langage radio - Le compte rendu et la rédaction de documents - Déontologie et obligation professionnelles - Outils informatiques et logiciels du SDIS - Le domaine associatif (FNSPF, UDSP, amicales...)

9 - Annexes

- Annexe 1 Programme type
- Annexe 2 Objectif de l'évaluation
- Annexe 3 Livret de professionnalisation
- Annexe 4 Catalogue msp
- Annexe 5 Ticket de départ
- Annexe 6 Fiches d'auto-évaluation
- Annexe 7 Attestations et diplôme

Annexe 1 - programme type « surveillance des baignades et activités nautiques »

J1	08h00	12h00	Repas	14h00	18h00
	- MSP cibles				
J2	08h00	12h00	Repas	14h00	18h00
	- MSP / APP				
J3	08h00	12h00	Repas	14h00	18h00
	Auto-évaluation d'acquisition				

* Programme modifiable au regard des conditions météorologiques

13024000
40 4382

Annexe 2 - objectif de l'évaluation

L'évaluation permet de mesurer, d'apprécier, à l'aide de critères et d'indicateurs adaptés, l'atteinte par le stagiaire, de niveaux de compétences lui permettant d'assurer avec autonomie les activités données. L'évaluation doit permettre de :

- Mesurer la performance en évaluant l'efficacité de l'atteinte de l'objectif
- Mesurer la concordance en évaluant le respect des doctrines (« règles de l'art »)
- Mesurer la singularité en évaluant la capacité d'adaptation

L'auto-évaluation favorise la prise de conscience du stagiaire sur son évolution.

2.2.1 - Compétences des domaines d'activités opérationnels :

ACTIVITÉS / Blocs de compétences	COMPÉTENCES ASSOCIÉES	SAVOIRS-AGIR	Pondération des compétences
1 - Appliquer les connaissances liées à l'activité de surveillance des baignades et activités nautiques	Connaître les dispositions réglementaires applicables aux baignades d'accès gratuit	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître et appliquer le pouvoir de police du maire dans les zones de baignades d'accès gratuit ➤ Faire respecter et surveiller les obligations d'hygiène et de qualité des eaux ➤ Assurer la surveillance avec des personnels qualifiés ➤ Disposer d'un poste de secours réglementairement équipé ➤ Procéder à l'affichage des informations obligatoires ➤ Hisser le drapeau correspondant à la qualification de la baignade au regard des conditions 	
	Comprendre et maîtriser l'organisation bicéphale des surveillances de baignade et d'activités nautiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier l'organisation opérationnelle du SDIS 04 et s'y intégrer ➤ Identifier les missions du SDIS 04 ➤ Assimiler l'organisation des transmissions, les procédures radio et téléphonique ➤ Être informé sur les statuts des sapeurs-pompiers ➤ Identifier les rôles du maire et de la commune ➤ Savoir orienter ses demandes et compte-rendu en fonction des prérogatives de chacun 	
	Connaître les principales atteintes physiologiques liées à la baignade et aux activités nautiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Reconnaître les signes de la noyade ➤ Identifier les symptômes de l'hypothermie ➤ Identifier une personne victime d'exposition prolongée au soleil ➤ Prendre en charge un traumatisme suite à une chute de grande hauteur ➤ Traiter une personne victime d'une morsure ou d'une piqure ➤ Prendre en charge une personne victime d'une réaction allergique grave 	
Connaître et maîtriser le risque incendie de base	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître le phénomène de combustion et agir dessus ➤ Connaître et prendre en compte les causes, les effets et les risques de propagation d'un incendie ➤ Savoir mettre en œuvre un extincteur 		

	Prendre en compte une intervention	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recevoir une demande de secours verbale et prendre en compte un témoin ➤ Repérer une personne en difficulté dans l'eau ➤ Prévenir le 2^{ème} sauveteur (talkie-walkie, sifflet) ➤ Garder la victime en visuel tout en s'équipant (palmes, rescue tube) ➤ Se diriger vers la victime en nageant rapidement tout en gardant un visuel sur elle (alternance nage normale et nage type water-polo) ➤ Baisser le drapeau pour indiquer l'arrêt de la surveillance ➤ Donner l'alerte en signalant son engagement au CODIS ➤ Se rendre au bord de l'eau, face à l'opération, avec le matériel SUAP (sac prompt secours, DSA et plan dur). ➤ Se mettre à l'eau et rejoindre le 1^{er} sauveteur en cas de plusieurs victimes ou de sauvetage difficile
	Assurer le rôle de soutien en tant que 2 ^{ème} sauveteur	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Arrivé à proximité, lancer le rescue tube à la victime ➤ Réaliser l'abordage de la victime en utilisant les prises de dégagement si nécessaire ➤ Rassurer la victime et lui demander si elle est seule ➤ Lui passer le rescue tube sous les bras et le fixer au plus près du corps (mousqueton/anneau)
2 - Réaliser le sauvetage d'une victime en milieu aquatique	Maîtriser les techniques d'abordage d'une victime consciente	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aller directement au contact de la victime ➤ Pratiquer une courte apnée pour récupérer la victime en cas d'immersion ➤ Effectuer une bascule de la tête en arrière afin de libérer les voies aériennes
	Maîtriser les techniques de remorquage et sortie de l'eau d'une victime consciente	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Se placer derrière la victime et procéder au remorquage de celle-ci ➤ Sortir la victime de l'eau en lui tenant le poignet et avec une main dans le bas du dos
	Maîtriser les techniques de remorquage et sortie de l'eau d'une victime inconsciente	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Se placer derrière la victime et procéder au remorquage de celle-ci tout en veillant à garder la position tête en arrière ➤ Dès que la hauteur d'eau le permet, retirer ses palmes d'une main tout en assurant sa prise sur la victime ➤ Demander l'assistance du 2^{ème} sauveteur (signes, sifflet...) ➤ Se positionner afin de réaliser l'évacuation de la victime, un bras sous l'aisselle avec prise du menton (maintien de la tête en arrière) et prise du poignet opposé avec l'autre main
3 - Assurer la permanence et le fonctionnement d'un poste de secours	Maîtriser la technique de sortie de l'eau d'une victime sur plan dur	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparer le plan dur dans l'eau (hauteur d'eau à la taille) ➤ Hisser la victime sur le plan dur, le 1^{er} sauveteur gardant le maintien tête ➤ Poser les immobilisateurs de tête ainsi que les sangles araignée (2^{ème} sauveteur) ➤ Sortir l'ensemble victime/plan dur de l'eau et le déposer sur la terre ferme (si possible, se faire aider par des témoins permettant au 1^{er} sauveteur de garder le maintien tête

<p>3 - Assurer la permanence et le fonctionnement d'un poste de secours (suite)</p>	<p>Ouvrir et fermer un poste de secours</p> <p>Afficher les informations et signalétiques</p> <p>Tenir un registre « main courante »</p> <p>Gérer les locaux et le matériel d'un poste de secours</p>	<p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouvrir le poste aux horaires définis par l'arrêté municipal ➤ Effectuer l'essai de la ligne téléphonique ➤ Procéder à l'inventaire et à la vérification du matériel ➤ Vérifier la bonne mise en place de la délimitation de l'espace baignade surveillée ➤ Afficher les informations obligatoires du jour (températures air/eau, prévisions météo, dangers particuliers ...) ➤ Afficher les mentions réglementaires (qualité de l'eau, plan du site, horaires de surveillance de la baignade, arrêté municipal, signification des drapeaux, conseils de sécurité ...) ➤ Hisser le drapeau de surveillance de la baignade, adapté aux conditions présentes ➤ Ouvrir la main courante au début de chaque prise de fonction ➤ Renseigner sur les conditions et informations du jour ➤ Noter toute intervention auprès du public (soins, recherche, sauvetage ...) ➤ Indiquer tout problème rencontré ➤ Fermer la main courante après chaque service ➤ Maintenir en état le poste et son équipement ➤ Signaler au responsable communal tout dysfonctionnement ➤ Assurer la propreté et l'hygiène des locaux </p>
--	---	--

Principes :

- Case(s) grisée(s) = compétences devant être « acquises »
- Case(s) blanche(s) = a minima compétence « en cours d'acquisition »

2.2.1 - Compétences transversales :

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES ASSOCIÉES	SAVOIRS-AGIR	Pondération des compétences
A - Agir selon les règles relatives à la santé, sécurité, et la qualité de vie en service (SSQVS)	Préserver sa santé tout au long de son engagement afin d'accomplir ses missions en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adapter et entretenir son potentiel physiologique, physique, psychologique et social en vue de garantir sa capacité opérationnelle à long terme ➤ Proscrire tout comportement addictif (substances psychoactives ou dopantes, tabac, alcool, activités sportives, jeux...) 	
	Intégrer la sécurité individuellement et collectivement dans chacune de ses actions	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appliquer les principes généraux de prévention et les règles de sécurité en et hors missions opérationnelles ➤ Utiliser les EPI nécessaires à la mission ➤ Réaliser la mission en adaptant son engagement aux risques, aux enjeux et à ses propres limites ➤ Savoir réagir face à tout évènement soudain et imprévisible affectant les secours engagés 	
	Contribuer au « bien vivre ensemble »	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégrer les interactions entre la vie privée et les obligations relatives à l'engagement citoyen ➤ Etre en capacité d'identifier des situations potentiellement traumatisantes et connaître les dispositifs de prise en charge ➤ Avoir un comportement empathique et tolérant envers ses collègues (cohésion, entraide, écoute, solidarité, confiance, loyauté...) ➤ Développer et entretenir des liens sociaux variés et réguliers 	
Préserver son potentiel physique et psychologique		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Autoévaluer son potentiel physique ➤ Développer et améliorer son potentiel physique en référence aux indicateurs de la condition physique (ICP) ➤ Agir et réagir lors d'une agression physique ➤ Autoévaluer son potentiel psychologique ➤ Développer et améliorer son potentiel psychologique ➤ Agir et réagir lors d'une agression psychologique 	

Principes:

- Case(s) grisée(s) = compétences devant être « acquises »
- Case(s) blanche(s) = a minima compétence « en cours d'acquisition »

<p>A - Agir selon les règles relatives à la santé, sécurité, et la qualité de vie en service (SSQVS) (suite)</p>	<p>Contrôler ses équipements de protection individuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser l'état des équipements de protection individuelle affectés ➤ Choisir l'équipement de protection individuelle adapté à la mission, aux travaux ➤ Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle ➤ Réaliser des contrôles croisés ➤ Contrôler ses équipements de protection individuelle
<p>B - S'impliquer dans son activité</p>	<p>Développer la réflexivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Autoévaluer ses compétences et connaissances ➤ Identifier les axes d'amélioration à développer
	<p>Engager une démarche de développement permanent</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer ses compétences et connaissances ➤ Rechercher les sources ou personnes ressources pour améliorer ses compétences et connaissances
	<p>Comprendre et rédiger des écrits</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utiliser les moyens de communication à disposition ➤ Comprendre les documents écrits ➤ Elaborer des écrits
	<p>Exercer en qualité d'acteur du service public</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Agir conformément aux missions du service public ➤ Se comporter avec l'usager conformément aux valeurs du service public
	<p>Diffuser la culture du service public</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mesurer les limites d'actions de l'engagement citoyen ➤ Diffuser et partager les limites d'action de la missions du SDIS
	<p>S'intégrer au sein d'un collectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser les forces et faiblesses du collectif ➤ Développer la notion de collectif
<p>C - Agir au sein d'un collectif</p>	<p>Travailler avec et pour le collectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partager l'intérêt commun ➤ Favoriser la bienveillance
	<p>Echanger et partager les informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Echanger avec bienveillance et attention ➤ Partager en s'assurant d'être compris ➤ Agir dans le cadre de sa mission de service public ➤ Rendre compte des situations rencontrées

Principes :

- Case(s) grisée(s) = compétences devant être « acquises »
- Case(s) blanche(s) = a minima compétence « en cours d'acquisition »

Attestation de suivi de la formation Surveillance des baignades et activités nautiques

L'attestation de fin de formation doit préciser :

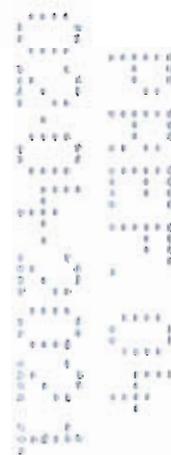
- L'identité du stagiaire
- La nature de la formation (formation continue) dont les références réglementaires (arrêté du ...)
- Le nom de la formation (ex : formation de chef d'agrés tout-engie)
- La date
- La durée de la formation (jours ou heures)

Elle doit être signée par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant.

Elle doit être délivrée dès la fin de la formation.

Elle peut synthétiser l'ensemble des blocs de compétences suivis durant la formation.

Le modèle, les logos sont à la charge de l'organisme de formation.



Diplôme

03 2007
03 2007
03 2007
03 2007
03 2007

SAPEURS
POMPIERS

SAPEURS - POMPIERS

04

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

95, avenue Henri Jaubert - CS 39008 - 04990 DIGNE-LES-BAINS cedex 9
04.92.30.89.00 - contact@sdis04.fr - www.sdis04.fr

R

